

**COMPTE RENDU DE LA COMMISSION
AMENAGEMENT DU TERRITOIRE - INFRASTRUCTURES -
TRANSPORTS**

Du lundi 28 Janvier 2019 à 18 h 00

Membres	Commune	Présents	Absents Excusés
BECQUET Jean-Luc	BEAUNE	X	
BOUGEOT Martine	CHAGNY Secrétaire	X	
BOUILLET Raphaël	BEAUNE	X	
BOUTEILLER DESCHAMPS Delphine	BEAUNE	X	
BROUANT Pierre – <i>PV de M. VALLET</i>	CORGENGOUX	X	
CANCEL Frédéric	BEAUNE		Excusé
CLERGET Jacky	MONTHELIE	X	
DANCER Céline	CHASSAGNE-MONTRACHET		Absente
GRAPPIN Serge	SAINT-ROMAIN	X	
L'EXCELLENT René	BOUZE-LES-BEAUNE	X	
LEVIEL Virginie	BEAUNE 1^{ère} VP	X	
PRENEY Jean-Marc	ECHEVRONNE		Absent
ROCH Richard	MONTAGNY-LES-BEAUNE	X	
RODIER Michèle	CHAGNY		Excusée
ROUX Philippe	BEAUNE		Absent
SAINT-EVE Didier	COMBERTAULT 2^e VP		Excusé
TRUCHOT Daniel	THURY	X	
VALLET Jean-Christophe	CORBERON		Excusé – Donne pouvoir à M. BROUANT
Membre invité			
PICARD Michel	CHAGNY	X	
PANNIER Nicolas	Directeur Général Adjoint des Services	X	
MOMBRIAL Bruno	Responsable Urbanisme-Habitat	X	
BOURGUENOLLE François	Directeur de l'Environnement et des Transports	X	
PIGNET Anaïs	Responsable Transports Mobilité	X	

La Présidente, Virginie LEVIEL ouvre la séance à 18h.

RAPPORTS SOUMIS A COMMISSION

Contexte :

Une AVAP a été initialement approuvée sur le territoire à Saint-Romain et 7 projets ont ensuite été lancés en 2015 : CHOREY-LES-BEAUNE, BEAUNE, MEURSAULT, SAINTE-MARIE-LA-BLANCHE, CHAGNY, SANTENAY ET PULIGNY MONTRACHET.

➤ Avis sur l'Aire de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine (AVAP) de la Commune de CHAGNY

Monsieur Le Maire de CHAGNY donne quelques éléments sur le dossier et son contenu.

M. MOMBRIAL fait ensuite quelques rappels sur le contexte d'élaboration des AVAP sur le territoire (lien avec le classement UNESCO), leur nature, leur portée juridique, leur contenu et la suite de la procédure (enquête publique).

La spécificité de la procédure de CHAGNY est de comporter un dossier de mise en compatibilité du PLU en parallèle, afin que les deux documents soient cohérents.

M. GRAPPIN et M. BECQUET font part de leur expérience sur leurs procédures.

Avis de la commission : favorable à l'unanimité

➤ Avis sur l'Aire de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine (AVAP) de la Commune de PULIGNY-MONTRACHET

Bruno MOMBRIAL présente le dossier en mettant notamment en évidence l'articulation du site classé avec le périmètre de l'AVAP. A noter que la commune n'est pas dotée d'un document d'urbanisme.

Avis de la commission : favorable à l'unanimité

QUESTIONS DIVERSES

➤ Transport

Mme PIGNET fait un point sur les sujets d'actualité des transports et présente notamment les chiffres de fréquentation des différents TAD.

L'ensemble des Maires présents souhaiteraient qu'une nouvelle campagne de communication soit faite autour du TAD zonal. Ils trouvent dommage qu'un tel dispositif ne soit pas autant sollicité qu'il pourrait l'être par les populations rurales.

Mme PIGNET informe de la mise en place d'un complément de service transports pour la desserte de Saint AUBIN. M. TRUCHOT s'étonne du coût du service évoqué et demande pour quelle raison un véhicule de plus grande capacité n'est pas envisagé.

Il lui est répondu que, dans ce secteur, le gabarit des voies rend très difficile les manœuvres d'un grand autocar, et que les coûts d'amortissement et d'exploitation peuvent justifier le recours à de petits véhicules conduits par des chauffeurs non titulaires du permis transports en commun, plutôt que la mise en service d'un plus grand véhicule. Un comparatif sera réalisé pour la prochaine commission.

Madame BOUTEILLER DESCHAMPS s'interroge sur le nombre d'abonnements « jeune » Côte & Bus réglés grâce au nouveau système de paiement mensuel. Une réponse chiffrée lui sera apportée lors de la prochaine commission.

Elle fait également part d'un problème mécanique sur les bus de la desserte de la Montagne de BEAUNE et de BOUZE. Ce problème sera pris en charge dès le lendemain par le service Transports.

➤ Pôle Multimodal

M. BOUILLET demande des précisions sur le projet du pôle multimodal. M. BECQUET explique le projet envisagé par EFFIA, filiale de la SNCF, et l'état d'avancement des réflexions. Il indique notamment qu'un parking payant de 350 places va être financé à 100% par EFFIA (à hauteur de 1,5M€). Le Maire de BEAUNE doit valider le projet avant la fin du mois de février.

Un autre projet de parking, qui pourrait être porté par la Communauté d'Agglomération au titre de l'intermodalité, est envisagé côté rocade.

Il pourrait intégrer une extension du passage souterrain.

M. BOUILLET s'inquiète du passage à un système de stationnement payant sur ce secteur de la Ville.

Il souhaite également savoir si la « trame noire » sera une thématique traitée dans le cadre du SCOT. La trame noire a pour finalité de préserver les espèces et leur habitat de la pollution lumineuse, en définissant des zones sensibles sur lesquelles les pouvoirs publics doivent être particulièrement attentifs. M. MOMBRIAL se renseignera sur la façon de traiter ce sujet dans le cadre du SCOT ou d'un autre document.

M. ROCH s'inquiète du projet de création d'une nouvelle salle de sport à LADOIX-SERRIGNY en limite de territoire. Il pense que ce projet serait mieux localisé dans une position plus centrale, à VIGNOLES par exemple.

L'ensemble des points ayant été évoqués, et en l'absence de questions supplémentaires, la Présidente met fin à la commission à 19 h00.

La Présidente,
SIGNE
Virginie LEVIEL

La Secrétaire,
SIGNE
Martine BOUGEOT